



ALBENS
CESSENS
ÉPERSY
MOGNARD
ST-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE
ST-GIROD

Enquête publique

Classement / déclassement des voies communales

Dossier n°6

Cession d'une emprise de parcelle au lieu-dit "PRAZ THOMAS"

Commune déléguée de Saint-Girod

NOTICE EXPLICATIVE : Dossier n°6

Cession d'une emprise de parcelle au lieu-dit « PRAZ THOMAS »

Commune déléguée de Saint-Girod

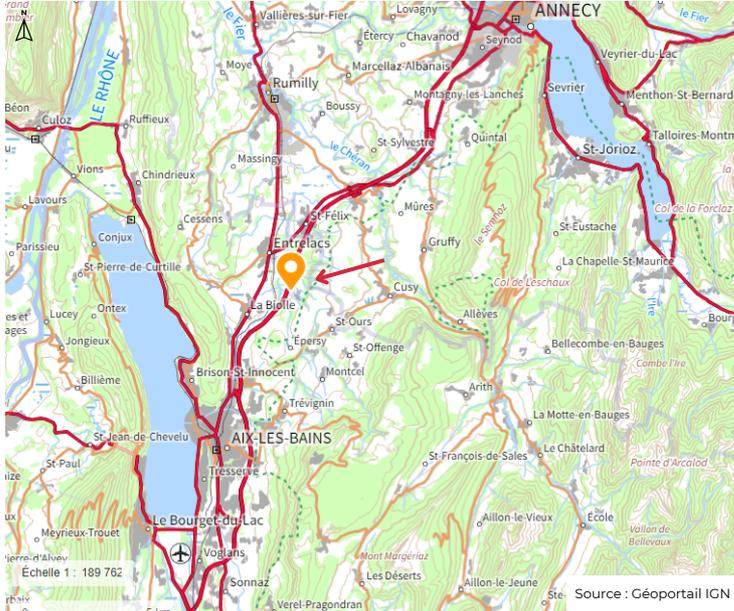
- *Pour permettre à la société AREA d'accéder à son bassin d'eaux pluviales situé à proximité de l'autoroute A41 au lieu-dit « PRAZ THOMAS » sur la commune de St GIROD, il est nécessaire de détacher une partie du domaine public qui avait dû être constitué lors de la création de l'autoroute et qui n'a aujourd'hui aucun usage public.*

- *Une bande de terrain d'environ 1096 m² sera déclassée du domaine public et cédée à la société AREA afin de lui permettre d'accéder à son ouvrage et d'assurer sa surveillance et son entretien courant. Cette bande de terrain est située le long des parcelles cadastrées 239 section X 341, 300 et 382.*

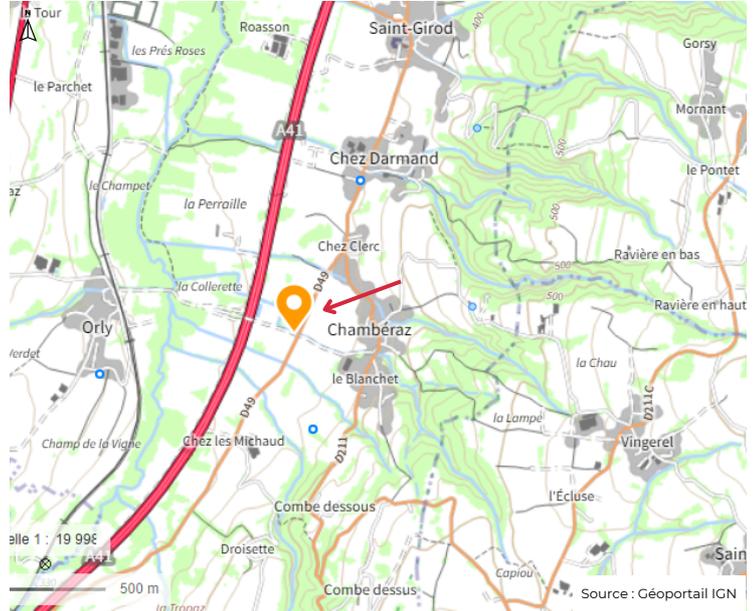
Plan de Situation

Lieu-dit "PRAZ THOMAS"
Commune de SAINT-GIROD

Carte IGN



Situation dans la commune



Vue aeriene et plan cadastral



